Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-1010** **25/11/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : Appel à candidatures : 4 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

Conservatoire du littoral :

1 poste de chargé(e) de projet « mise en œuvre du plan d'actions sur le foncier Etat en Guadeloupe (catégorie A ou agent contractuel) à BASSE-TERRE.

Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) :

1 poste de directeur(rice) de délégation territoriale (catégorie A) à GELOS (64).

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) :

1 poste de chef(fe) de la division ordonnancement (catégorie A) à SAINT BENOIST – AUFFARGIS (78)

FranceAgriMer :

1 poste de Chef(fe) de l'Unité Normalisation (catégorie A) à MONTREUIL (93).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Conservatoire du littoral

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute pour sa délégation de rivages Outre-mer un

Chargé de projet (H/F)
« Mise en œuvre du plan d'actions sur le foncier Etat en Guadeloupe »

Le Conservatoire du littoral, établissement public administratif de l'Etat, acquiert, restaure et aménage des espaces du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Créé en 1975, le Conservatoire protège aujourd'hui environ 164 000 ha situés sur le littoral, dont 86 000 en pleine propriété. Son objectif à l'horizon 2050, dit du « tiers naturel », est d'acquérir 240 000 ha en métropole et 70 000 ha outre-mer. Une partie de la gestion des terrains sous la protection du Conservatoire est confiée aux collectivités territoriales, à des établissements publics ou à des associations.

Pour réaliser ses missions, le Conservatoire emploie actuellement 180 agents, fonctionnaires détachés ou contractuels, dans les services centraux principalement situés à Rochefort, dans les « délégations de rivages » réparties sur le littoral (en métropole et outre mer) et en région Rhône-Alpes pour les lacs. Ces délégations qui constituent le réseau territorial de l'établissement sont chargées, conformément aux orientations nationales, de négocier l'acquisition des terrains, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux sur ces terrains, d'en confier et d'en assurer la gestion.

La délégation Outre-mer, basée en métropole (Paris), coordonne l'action de 7 antennes permanentes situées dans les régions outre mer. Elle met en œuvre, sous l'autorité de la directrice du Conservatoire, la politique de préservation des rivages de l'outre mer qui est proposée par les conseils de rivages puis validée par le Conseil d'administration de l'établissement.

En Guadeloupe, le Conservatoire du littoral protège environ 7 900 ha répartis en 1 000 ha d'acquisitions et 6 900 ha de terrains de l'Etat affectés ou remis en gestion au Conservatoire du littoral principalement de 2003 à 2007 et consistant en 1 200 ha de domaine public maritime « sec » dans la zone dite des « 50 pas géométriques » et 5 700 de domaine public maritime « mouillé » (mangroves et étangs littoraux).

Description du poste

Le foncier de l'Etat remis en gestion ou affecté au Conservatoire fait l'objet de nombreuses occupations sans droit ni titre. Un état des lieux exhaustif de ces occupations a été engagé sur les 50 pas géométriques fin 2014 et il est en voie d'achèvement. Il permet d'estimer à environ 500 les occupations à traiter, dont la moitié implique une présence de bâti (habitation, commerce,…).

Cet état des lieux doit maintenant être suivi de la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à résorber à l'horizon 2019 les situations d'occupations sans titre et éviter toute nouvelle atteinte du foncier de l'Etat affecté au Conservatoire. Le chargé de projet sera chargé de la mise en œuvre de ce programme d'actions, qui donnera lieu à la mise en place d'un comité de pilotage et de comités de suivi à l'échelle communale.

Il devra également réaliser une démarche similaire sur le DPM « mouillé », principalement au niveau de la mangrove de Jarry, située en limite d'une zone industrielle et qui fait l'objet d'une très forte pression foncière.

Description des missions

Sous l'autorité du délégué adjoint pour les Rivages Français d'Amérique et en lien étroit avec les chargés de mission de l'antenne de Guadeloupe et la chargée de mission foncier au siège de la délégation, le chargé de projet est plus particulièrement positionné sur les actions suivantes :

- Pilotage général :

- Mise en place et alimentation d'un tableau de bord des actions à mener
- Rédaction de rapports d'étape semestriels permettant de rendre compte des actions réalisées et des difficultés rencontrées
- Préparation et secrétariat des réunions du comité de pilotage (Préfecture, DEAL, Conservatoire, Agence des 50 pas, Région, Département).

- Comités de suivi à l'échelle communale :

- Préparation des documents d'état des lieux à l'échelle communale
- Recueil d'informations complémentaires sur les cas les plus sensibles
- Organisation et secrétariat de réunions à l'échelle communale permettant de statuer collectivement sur les suites à donner

- Mise en œuvre des actions de résorption des occupations sans titre :

- Préparation des conventions d'occupation dans les cas où cette solution est retenue, en lien avec le gestionnaire et l'Agence des 50 pas géométriques. Suivi des signatures et relances. Vérification de la matérialisation des limites.
- Sollicitation des agents assermentés pour la rédaction des procès-verbaux de constatation de grande voirie lorsque cette option est retenue. En lien avec le service foncier et juridique du Conservatoire, préparation des mises en demeure, suivi des procédures de transmission et d'instruction des PV.
- Préparation et suivi des commandes de divisions parcellaires en vue de l'affectation définitive des 50 pas au Conservatoire sur une base fiabilisée (conventions d'affectation remplaçant les arrêtés préfectoraux de remise en gestion).
- Préparation et suivi des commandes de travaux de démolition et de résorption de dépôts de déchets.

- Etat des lieux des occupations sur le DPM mouillé :

- En lien avec la DEAL, l'ONF et le gestionnaire, recensement systématique des empiètements constatés sur le DPM affecté au Conservatoire, a minima dans la mangrove de Jarry : fiche de renseignements, photos, levés GPS.
- Saisie des renseignements dans la base SIG et rédaction d'un rapport de synthèse et propositions de suite à donner.

Profil et compétences requises

- Formation Bac+5 de type ingénieur-géomètre ou dans le domaine du droit foncier
- Connaissance de l'outre-mer et du contexte guadeloupéen souhaitée
- Aptitude au travail de terrain en milieu naturel
- Bonne capacité rédactionnelle et de synthèse
- Forte autonomie
- Maîtrise des logiciels bureautiques

Caractéristiques du poste

Poste de catégorie A ouvert aux fonctionnaires en détachement (**contrat de détachement de 3 ans**) ou aux agents contractuels de formation ingénieur ou équivalente **(contrat à durée déterminée de 3 ans)**.

Poste accessible aux agents contractuels de catégorie A déjà en CDI dans l'établissement.

Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

Lieu d'affectation et date de prise de fonction

Résidence administrative à l'antenne Guadeloupe du Conservatoire du littoral à Basse-Terre.
Poste à pourvoir **à compter du 1er mars 2016.**

Renseignements et dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature (CV+ lettre de motivation), accompagnés du dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires, sont à faire parvenir au plus tard **le 1er janvier 2016** :

Soit par courrier à :
Madame la directrice du Conservatoire du littoral
Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex - Tél. 05.46.84.72.50

Soit en ligne :
www.conservatoire-du-littoral.fr - Rubrique offres d'emploi

Renseignements sur le poste :

Alain PIBOT, délégué outre mer adjoint pour les Rivages Français d'Amérique (Tél.: 05 90 81 59 52 / 06 90 57 80 63)
courriel : a.pibot@conservatoire-du-littoral.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Institut Français du Cheval et de l'Équitation
Direction des ressources humaines
Route de Troche
19 130 Arnac – Pompadour

Directeur(rice) de délégation territoriale

Résidence administrative : GELOS (64)

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste :
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2</td><td>Cotation part fonction PFR :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation est un établissement public administratif sous double tutelle des Ministères en charge de l'agriculture et des sports. Il est issu du rapprochement des Haras Nationaux et de l'École Nationale d'Équitation.
Conformément au contrat d'objectifs et de performance 2014-2017 signé avec ses tutelles, l'Ifce a pour principales missions de :
- Organiser de nouvelles modalités d'appui à la filière, pertinentes et efficaces ;
- Accompagner le sport de haut niveau ;
- Renforcer la recherche, le développement, le transfert de connaissances ; vulgariser et diffuser les résultats en vue d'une appropriation par tous les acteurs socio-économiques ;
- Développer une formation professionnelle adaptée aux besoins exprimés ;
- Garantir la traçabilité et l'identité des équidés ;
- Valoriser son patrimoine matériel et immatériel ;
- La mise en oeuvre des actions concourant à ces objectifs fait l'objet d'un projet d'établissement écrit en 2015.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Le directeur / la directrice de délégation territoriale assure le management de proximité des équipes affectées sur sa délégation territoriale.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le directeur / la directrice de délégation territoriale :
- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la programmation territoriale ;
- Gère l'ensemble des moyens et des personnels en poste sur son site, sur lesquels il a autorité ;
- Anime et coordonne les différentes équipes locales. Planifie les programmes d'activités en fonction des objectifs prévus ;
- Définit les orientations du pôle, la programmation et la conduite des opérations liées à son développement ;
- Est amené(e) à être en contact avec les collectivités, les organisations socioprofessionnelles et les services de l'État.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">En externe, le Directeur / la directrice de délégation territoriale travaille avec les différents partenaires que sont les collectivités territoriales, les services de l'État, les organismes professionnels agricoles ou spécialisés.
En interne, outre le management de son équipe, il/elle participe au réseau des directeurs/directrices de délégation territoriale.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Capacités managériales et d'organisation ;
- Connaissance économie de la filière équine et de ses institutions ;
- Montage et gestion de projets.</td><td>- Être force de proposition, d'initiative ;
- Être orienté(e) vers l'action ;
- Expression écrite et orale ;
- Autonomie ;
- Savoir organiser des évènements et manifestations.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- M. Julien Viallon – Directeur des ressources humaines adjoint - Tél : 05.55.98.59.21
mail : julien.viallon@ifce.fr</td></tr>
</table>

ONCFS **19/11/2015**
Avis n° 15-424

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

A pourvoir en position normale d'activité, en contrat de détachement ou en contrat à durée déterminée (1 an, renouvelable)

Catégorie et grade:	Filière administrative Personnel de conception et d'encadrement (Catégorie A)
Fonction :	Chef de la division ordonnancement F/H
Affectation :	Direction financière- Division ordonnancement
Résidence administrative :	Saint Benoist – Auffargis (près de Rambouillet 78, non logé)

Contexte

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est un établissement public administratif de l'Etat dont les missions sont fixées par la loi et peuvent être consultées sur son site internet : http://www.oncfs.gouv.fr
L'Office est organisé en services à compétence nationale (les Directions) et territoriale (les Délégations interrégionales).

Le budget de l'ONCFS s'élève à 120 millions d'euros. Les recettes de l'établissement proviennent principalement de la subvention de l'État, de recettes fiscales et de recettes propres.

Aujourd'hui constituée de 5 divisions, la Direction Financière est chargée de la gestion financière et budgétaire de l'Office et assure aussi les fonctions d'achats, de gestion patrimoniale et de suivi des conventions multiples que l'établissement conclut avec ses nombreux partenaires.

En 2015 la direction financière pilote conjointement avec l'agence comptable la mise en œuvre de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) définie par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012. C'est ainsi qu'un diagnostic interne a été réalisé en 2014 sur la définition des fonctions, des tâches à développer, à transformer, à supprimer et a défini l'incidence interne. La réorganisation de la direction financière est d'ailleurs en cours et la fiche de poste du chef de la division ordonnancement pourra évoluer. De même il a été arbitré l'acquisition d'un progiciel pour l'exécution financière et comptable avec une mise en production au 1er janvier 2017.
Le chef de la division ordonnancement sera impliqué dans ce projet.

La division ordonnancement est composée de 16 agents, de 2 secteurs (mandatement, paye). Pour la conduite de la division, le chef de division est accompagné d'un adjoint.

Description de l'emploi

Sous l'autorité du Directeur financier, le chef de division anime et dirige la division ordonnancement, chargée de la liquidation de la paie et de l'ordonnancement des dépenses de l'établissement.

Activités principales

➢ **Animation et pilotage de la division**
- Organiser et déléguer les missions particulières et superviser les secteurs paie et mandatement de la division.
- Assurer une gestion de proximité en veillant à la mise en œuvre du dialogue social auprès des personnels de la division.
- Gérer le service sur les aspects « moyens logistiques ».
- Analyser l'activité en fonction des objectifs fixés et évaluer les résultats (notamment par la contribution aux différents bilans annuels et infra-annuels).
- Elaborer des directives à l'attention des services et des agents, ainsi que des documents types.
- Mettre en place les processus et procédures liés à l'ordonnancement dans le cadre du contrôle interne.
- Accompagner les changements liés à l'application du décret GBCP auprès de son équipe.
- Coordonner et orienter les actions des contrôles menés par les services de l'ordonnateur en concertation avec l'Agence comptable et en correction des résultats du contrôle hiérarchisé des dépenses mené par le comptable.

➢ **Supervision de l'ordonnancement des pièces de dépenses et de la liquidation de la paye au sein de l'établissement**

- Veiller à l'application des textes spécifiques liés au calcul et au versement des charges patronales.
- Superviser le contrôle et la liquidation les traitements des personnels, des charges sociales et fiscales correspondantes.
- Répondre avec le secteur paye aux sollicitations de l'URSSAF lors de son contrôle sur l'ONCFS.
- Superviser le contrôle, la liquidation et le mandatement des dépenses de fonctionnement et d'équipement.
- Gérer des dossiers sensibles ou complexes, notamment ceux liés à la paie et à certains marchés.

➢ **Participation au suivi des comptabilités, du fait des données enregistrées dans les progiciels « mandatement » et « paie », dans les domaines suivants**

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des comptabilités budgétaire et analytique.
- Adapter la nomenclature des normes budgétaires et comptables en fonction des normes en vigueur.
- Contribuer au paramétrage des progiciels de gestion financier et paye.

➢ **Expertise, conseil et appui auprès du Directeur financier et de l'ensemble des services de l'établissement, et le cas échéant, en externe.**

- Assurer une veille technique et juridique et suivre l'évolution de la réglementation, notamment en matière de comptabilité publique applicable à l'Etablissement (GBCP).
- Réaliser des études et des outils d'aide à la décision : statistiques annuelles, ratios…
- Assister, informer et conseiller les personnels et les encadrants ; peut assurer dans ce cadre des formations.
- Participer aux audits financiers au sein des centres de responsabilité budgétaire.

Profil attendu

Savoir-faire	Connaissances
Diriger une équipe en ayant une capacité d'analyse et d'évaluation.	Management public et conduite du changement.
Fixer des objectifs, déléguer et mettre en place des dispositifs de régulation et de contrôle.	Connaissance approfondie de la réglementation financière ; finances publiques et fonctionnement budgétaire et comptable d'un établissement public.
Maîtriser les processus de gestion du personnel et de leur rémunération.	Connaissance du statut de la fonction publique, des statuts particuliers de l'établissement et des textes relatifs aux régimes indemnitaires.
Communiquer sur l'activité de la Direction pour expliquer le sens de l'action.	Maîtrise des progiciels de gestion du secteur et des outils bureautiques.
Travailler en équipe et en réseau interne et externe.	

Savoir-être : réactivité, sens du dialogue et de la concertation.

Diplôme ou qualification recommandés pour le profil de poste :
Un diplôme de niveau II, idéalement à dominante financière est attendu. Une expérience préalable sur une fonction à niveau de responsabilité équivalent dans un service financier, de préférence dans la sphère publique sera appréciée.

Conditions particulières d'exercices : Règles strictes de confidentialité à respecter.

Personnes à contacter- Modalités pour candidater

Pour obtenir des renseignements sur le poste : Monsieur Alain GUIBE, Directeur financier 01.30.46.60.51 alain.guibe@oncfs.gouv.fr

Pour candidater : Les personnes intéressées devront adresser, en indiquant le numéro du présent avis, leur **candidature avant le 11 décembre 2015,** terme de rigueur, par lettre de motivation et curriculum vitae détaillé, et, pour les candidatures par détachement ou mise à disposition, les trois dernières fiches d'évaluation.

Ces documents sont à envoyer à l'adresse : marie-france.kerveadou@oncfs.gouv.fr
Sous le timbre suivant :
Monsieur le Directeur Général de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
Direction des Ressources Humaines-85 bis, avenue de Wagram- 75017 PARIS

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

FranceAgriMer
12 rue Henri Rol-Tanguy – TSA 20002 – 93555 Montreuil cedex

Interventions / Contrôles et normalisation / Normalisation
Chef(fe) de l'unité Normalisation

N° appel à candidature : **151103**	**Catégorie : A**
Cotation parcours professionnel : 3	**Cotation part fonction PFR : 4 si corps des attachés d'administration de l'Etat**
Poste susceptible d'être vacant	**Localisation : Montreuil (93)**

Présentation de l'environnement professionnel	Au sein de la Direction des Interventions – Service des contrôles et de la normalisation de FranceAgriMer, l'unité Normalisation est en charge du pilotage et de la gestion des dispositifs suivants : - PCM (pesée, classement, marquage) : contrôle des critères de présentation à la pesée, de classement et de marquage des carcasses des espèces bovines, ovines et porcines en abattoir. Inscription des classificateurs des carcasses de bovins et d'ovins sur la liste d'aptitude ; délivrance des agréments et suivi des compétences des classificateurs, - B&P (bois et plants) : délivrance des étiquettes de certification variétale et sanitaire des bois et plants de vignes ainsi que des passeports phytosanitaires européens, - VSIG cépage/millésime (vins sans indication géographique) : délivrance de l'agrément des opérateurs et des certificats aux vins sans indication géographique avec mention de cépage(s) et/ou de millésime. Elle assure également dans le domaine de la qualité et de la certification :- instruction des demandes de classement définitif ou temporaire des nouvelles variétés de vigne, - l'ingénierie administrative et informatique de la délivrance des « Certiphytos » (Plan Ecophyto), - l'animation d'actions issues de la politique de développement durable et de qualité menées pour le compte des professionnels de la filière Pêche et Aquaculture.
Objectifs du poste	Pour les dispositifs présentés ci-dessus : - élaboration des procédures, - mise en place et gestion des systèmes d'information spécifiques (si nécessaire), - présentation des bilans de contrôles aux professionnels et aux tutelles concernées,- - recouvrement, pour certains dispositifs (B&P, VSIG), de frais correspondants aux coûts des contrôles diligentés sur place. Pour les actions menées dans le domaine de la qualité et de la certification : - participation étroite à la mise en place de l'accréditation du dispositif de contrôle des B&P selon la norme NF EN ISO 17020 relative aux organismes d'inspection en tant que responsable technique et suppléant(e) du directeur de l'Organisme d'Inspection (OI), - élaboration et suivi du dispositif informatique et financier permettant la délivrance des certificats individuels des produits phytopharmaceutiques (« Certiphytos »), - pilotage et animation de l'organisation de projets de différenciation et de valorisation des produits aquatiques certifiant le caractère durable ou responsable des modes de production (Commission Écolabel, Comité pêcheur responsable, animation d'un groupe ISO international), - expertise et contribution technique, en tant qu'organisme officiel de contrôle, aux demandes de l'administration, des professionnels sur les sujets relatifs aux domaines couverts par l'unité.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	- animation et encadrement de l'équipe - mise en place des méthodes et des outils de travail, dont - l'élaboration des dispositifs de gestion et contrôles en concertation avec l'unité contrôles, - la maitrise d'ouvrage des applications informatiques dédiées, - le suivi des budgets nécessaires à la mise en place des dispositifs, - participation à l'élaboration des dispositifs réglementaires qu'il s'agissent d'évolutions communautaires ou de cadres nationaux - réponse aux interventions des représentants professionnels du secteur, et aux recours- suivi de la gestion administrative des dossiers. - suivi des relations avec les administrations (DGAL, DGPE, DPMA, DGCCRF,

<table>
<tr><td></td><td colspan="2">DGDDI), les services territoriaux de FranceAgriMer, les fédérations professionnelles et les opérateurs des secteurs concernés</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">Interne FranceAgriMer : unités du service (contrôles et laboratoire de la Rochelle), autres services en relation avec l'activité, services territoriaux
Externe : DGAL, DGPE, DPMA, DGCCRF, DGDDI, CTPS, fédérations professionnelles et opérateurs des secteurs concernés.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs / Connaissances</td><td>Savoir faire / Maîtriser</td></tr>
<tr><td>Connaissances réglementaires des domaines de compétence

Connaissance des filières concernées.

Connaissances scientifiques (biologie, physiologie, biochimie…) et agronomiques.</td><td>Gérer une équipe.

Maîtriser les outils bureautiques.

Maîtriser les circuits d'instruction et les procédures.

Exprimer des besoins informatiques pour le développement d'applicatifs adaptés

Rendre compte</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">Jean-Claude GRACIETTE, chef du service « contrôles et normalisation »
01 73 30 30 10
jean-claude.graciette@franceagrimer.fr

Dany GAIGNIOT, Chef de l'unité développement des RH
01.73.30.34.01
mobilite@franceagrimer.fr</td></tr>
</table>

Date limite de dépôt de candidature : 11 décembre 2015